

30 - Observer les situations dans lesquelles les réfugiés ont besoin d'utiliser la langue cible

Objectif : Aider les volontaires à décider des éléments les plus importants à enseigner en identifiant les situations dans lesquelles les réfugiés utilisent réellement la langue qu'ils apprennent.

Cet outil contient des listes de référence qui vous aideront à prendre des notes sur les situations dans lesquelles les réfugiés utilisent la langue cible – du moins si vous avez l'occasion de les observer dans les situations en question. Si c'est le cas, que vous en avez le temps et que vous pouvez mettre en place un travail d'équipe, n'hésitez pas à procéder à des observations systématiques avec vos collègues. Vous pouvez aussi collecter ces informations progressivement, en vous fondant sur votre expérience et sur des observations partielles. Sinon, vous pouvez utiliser les listes de référence proposées dans les Outils n°31 (« *Choisir des situations sur lesquelles concentrer l'accompagnement linguistique – checklist* ») et n°32 (« *Choisir des fonctions de communication utiles aux débutants – checklist* »). Ces informations, quelle que soit la façon dont vous les réunissez, viendront compléter celles que vous obtiendrez directement des réfugiés en utilisant, par exemple, les Outils n°28 (« *Découvrir les ressources et les capacités linguistiques propres aux réfugiés* ») et n°29 (« *Quelles sont les choses les plus importantes à apprendre ? Le point de vue des réfugiés* »).

À qui les réfugiés parlent-ils ?

- à d'autres réfugiés qui parlent la même langue ;
- à des réfugiés qui parlent d'autres langues ;
- aux volontaires ;
- aux personnels de santé ;
- à des conseillers juridiques ;
- aux autorités administratives (agents de contrôle des frontières, de police, de sécurité, etc.) ;
- à des fonctionnaires (services sociaux, services d'aide au logement, etc.) ;
- à des enseignants ;
- à des chefs religieux ;
- aux habitants de la région (en général) ;
- à leurs voisins ;
- à des commerçants ;
- [...]

Essayez d'identifier :

- les situations de communication les plus fréquentes ;
- les conversations qui peuvent généralement être tenues en présence d'un interprète ou d'une personne qui parle une langue que les réfugiés connaissent ;



- les conversations que les réfugiés considèrent comme des conversations « d'égal à égal », et celles qu'ils ne considèrent pas comme telles (entre un réfugié et un agent public, ou entre un adulte et un enfant, par exemple).
- les conversations qui les rendent nerveux ;
- les conversations importantes pour leur avenir, et les conversations ordinaires ;
- les conversations inévitables ou obligatoires, celles que les réfugiés tentent d'engager eux-mêmes, et celles qui se produisent par hasard ;
- les conversations que les réfugiés peuvent préparer ;
- les conversations qui se déroulent dans des lieux spécifiques (dans des bureaux, des magasins, ou dans la rue) et celles qui peuvent se tenir n'importe où ;
- les situations qui supposent plus qu'un échange oral (répondre à un questionnaire écrit, lire des informations, etc.) ;
- les situations dans lesquelles les sujets de conversation peuvent être anticipés, et celles dans lesquelles ce n'est pas possible ;
- etc.